

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie



Burkina Faso

Des collaborations
fécondes

République Démocratique du Congo

Accompagner lors
d'une crise humanitaire

Colombie

Les femmes à l'honneur

Éditorial

Entendez-vous leur voix ?

Le 14 février 2025, les forces rebelles du M23 soutenues par des troupes rwandaises sont entrées dans Bukavu, la deuxième grande ville de l'Est de la République démocratique du Congo, sans rencontrer de résistance, les militaires s'étant repliés, abandonnant leurs armes et uniformes. Depuis lors, la peur et le chaos règnent, les meurtres nocturnes se multiplient. Au petit matin, les habitants effarés découvrent des corps sans vie, exposés aux yeux de tous. Personne n'est en mesure de déterminer les circonstances exactes de ces meurtres, qui resteront sans doute impunis. Il n'y a plus de prison, plus de tribunaux et quasiment plus de policiers. Plusieurs mois après la prise de Bukavu, la situation sécuritaire et humanitaire demeure critique. En juin, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a décrit à Genève « des violations et atteintes aux droits humains d'une ampleur et étendue effroyables ». Est-ce que d'autres voix s'élèveront pour les dénoncer ? Nous portons aujourd'hui celles d'enfants et de femmes atteints dans leur intégrité physique et mentale, celles de jeunes hommes enrôlés de force, celles de familles entières brisées.

Vous le lirez dans cette édition, cette crise profonde ne date pas de ce début d'année. L'exploitation des richesses naturelles de cette région alimente un cycle infernal de souffrances pour les populations locales. La communauté internationale doit s'engager fermement pour une paix durable, fondée sur la justice et le respect des droits humains.

Et comment, alors que l'actualité nous submerge de tragédies, ne pas évoquer aussi celle qui frappe Gaza ? Comment trouver les mots pour dire que notre indignation ne faiblit pas, que notre solidarité ne connaît pas de frontières ? Lorsqu'un peuple traverse un tel drame, la mobilisation internationale devient essentielle. Il y a plus de 25 ans, Edmond Kaiser, fondateur de Sentinelles, en appelait déjà au Conseil fédéral pour qu'il agisse là où l'humanité était bafouée. Aujourd'hui, nous publions exceptionnellement deux courriers : l'un, adressé à notre Conseiller fédéral Ignazio Cassis, exhorte la Suisse à faire respecter le droit international et à veiller à l'accessibilité de l'ensemble de la population de Gaza à l'aide humanitaire ; l'autre, la réponse officielle, apparaît particulièrement réservée et manque cruellement d'engagement.

Loin de tout fatalisme, nous voulons croire que la parole et l'action peuvent encore changer le cours des choses. Fidèles à nos valeurs, nous continuerons de témoigner, d'agir, d'unir nos forces à celles de nos partenaires pour défendre la dignité humaine.

Merci de votre contribution, si précieuse, à nos efforts.




Marlyse Morard
Directrice

MADAGASCAR

Le dur combat de Lalao

Mère de neuf enfants, Lalao est condamnée à rester en prison vingt ans pour un crime qu'elle n'a pas commis : son téléphone a été utilisé à son insu dans une affaire d'homicide. Incarcérée en juin 2023 avec son dernier-né, Ny Aina, elle lutte toujours avec Sentinelles à ses côtés. Sa peine l'a profondément ébranlée et elle s'inquiète pour l'avenir de ses enfants. Leurs pères respectifs ne sont pas tous solidaires. Ny Aina, souvent malade, a fini par être confié à ses grands-parents, tandis que ses aînés sont soutenus dans un internat. Dans le cadre de sa détention, Lalao participe activement aux ateliers de couture et de vannerie proposés. Elle effectue de petits travaux dans le but d'envoyer un peu d'argent à sa famille. Récemment, elle a dû quitter la chambre réservée aux bénéficiaires de Sentinelles pour rejoindre une cellule surpeuplée. Malgré tout, la jeune femme garde courage et espère une réduction de peine. Sentinelles continue à la soutenir dans ses démarches.

M.P.



Notre collaboratrice Magali Portillo en compagnie d'Angelah (atteinte de tuberculose osseuse) et de sa sœur Stellah. La famille est suivie par Sentinelles dans le cadre du programme Soins aux enfants.



NIGER

Autonome grâce à la couture

Saadia est née en 2007 dans un village de la région de Tahoua, au Niger. C'est en phase aigüe de noma, à 9 ans, qu'elle est arrivée au centre d'accueil de Sentinelles, à Zinder, une grande ville au sud du pays. Elle a perdu une partie de l'os maxillaire droit, ce qui a créé une fistule dans son palais. Grâce à une prise en charge rapide et à une petite intervention chirurgicale, le canal anormal est aujourd'hui rebouché et Saadia n'a aucune séquelle visible de la maladie. Après son opération, la jeune fille a suivi une formation professionnelle de couturière qui lui a permis de démarrer une activité au sein de son

village. Elle travaille maintenant dans son propre atelier à la maison. Dans une petite pièce mise à disposition par sa famille, la Nigérienne coud des vêtements destinés à son entourage, mais aussi à ses clients. Son entreprise est même en train de devenir familiale, car elle forme sa petite sœur à la couture, afin qu'elle puisse la remplacer lors de ses déplacements. Une belle réussite pour Saadia que Sentinelles a accompagnée sur son chemin vers l'autonomie.

C.H.



BURKINA FASO

Collaborer pour prévenir et réparer

Depuis 2018, Sentinelles collabore avec la Chaîne de l'Espoir (organisation qui améliore l'accès aux soins chirurgicaux des populations vulnérables), La Voix du Paysan (radio communautaire) et Bilaadga (association dédiée aux soins des enfants défavorisés). Ce projet a été réalisé en deux phases sur sept ans.

Sensibiliser la population, tout comme le personnel soignant, détecter les malades, puis les accompagner, de leur prise en charge à la finalisation d'un traitement efficace : autant d'aspects qu'une approche intégrée et une collaboration avec des associations spécialisées ont permis de couvrir. Chaque partenaire a pu faire profiter l'ensemble des membres du projet de ses compétences.

Ce ne sont pas moins de dix régions du Burkina Faso qui ont bénéficié de trois grands axes d'interventions sur les pathologies faciales :

- un renforcement des connaissances des acteurs communautaires sur ces maladies, des radios partenaires, du personnel des centres de santé et des tradipraticiens ;
- un plaidoyer auprès des leaders d'opinion, ainsi qu'une sensibilisation de la population aux causes du noma, aux moyens de le prévenir, aux pathologies, aux malformations faciales et à la détection des enfants qui en sont victimes ;

- une prise en charge de la formation d'équipes médicales locales, des traitements des patients, ainsi que de leur suivi post-opératoire, qui inclut une aide psychosociale.

Quelques chiffres :

Durant la première phase du projet, 1278 professionnels issus de 513 centres de santé et de promotion sociale (CSPS) ont été formés. Lors de la seconde phase, 1355 agents de santé issus de 450 CSPS, 1185 agents de santé à base communautaire (ASBC) et 558 tradipraticiens ont aussi suivi une formation. En sept ans, le projet a permis à 1253 patients d'être vus en consultation et à 765 d'entre eux de profiter d'une prise en charge médicale ou chirurgicale.

Derrière chaque chiffre se cache une histoire de vie, un parcours singulier pour accéder aux soins. Dont celui de Dieudonné, raconté ici par sa grand-mère.

Dieudonné, les ravages du feu

C'était un de ces matins où tout le monde travaille au champ pour les récoltes. Le petit Dieudonné, alors âgé de 2 ans, a eu froid. Alors il est allé, seul, s'asseoir sur une grosse pierre près du feu, une habitude partagée par tous les membres de sa famille. Un passant lui a dit de rentrer se réchauffer, ce qu'il a fait avant de ressortir s'installer sur le même caillou. À son retour, l'homme a vu

deux petits pieds en l'air au milieu de la cour sans qu'aucun cri ne soit audible. Et pour cause, Dieudonné avait le visage enfoncé dans les braises. Quand il a sorti l'enfant du foyer, il a découvert sa peau qui brûlait comme du papier, détachée de sa tête. C'était l'horreur, se remémore sa grand-mère. Elle se souvient que la mère de Dieudonné a refusé de manger durant trois jours et a pleuré jusqu'à en tomber malade.

Les forgerons du village, qui détiennent le secret du feu, ont badigeonné son visage d'œufs de pintade et utilisé leurs soufflets pour tenter d'apaiser sa douleur. Dieudonné a ensuite été amené dans un dispensaire où il est resté une dizaine de jours avant de retrouver sa maison. **Lorsque la famille a enfin appris qu'il y avait une mission à Ouagadougou, le petit a pu s'y rendre et recevoir de nouveaux soins adaptés.** Si la grand-mère est très contente du résultat, elle souhaiterait que le nez de son petit-fils soit aussi « réparé ».

Il faudra encore plusieurs interventions pour réduire les séquelles laissées par le feu sur le visage de Dieudonné. Malheureusement, en raison de la dégradation des conditions sécuritaires dans l'est du pays, l'enfant n'a pour l'heure pas pu être convoqué aux opérations suivantes. Nous garderons contact avec lui jusqu'à ce qu'il retrouve son visage.

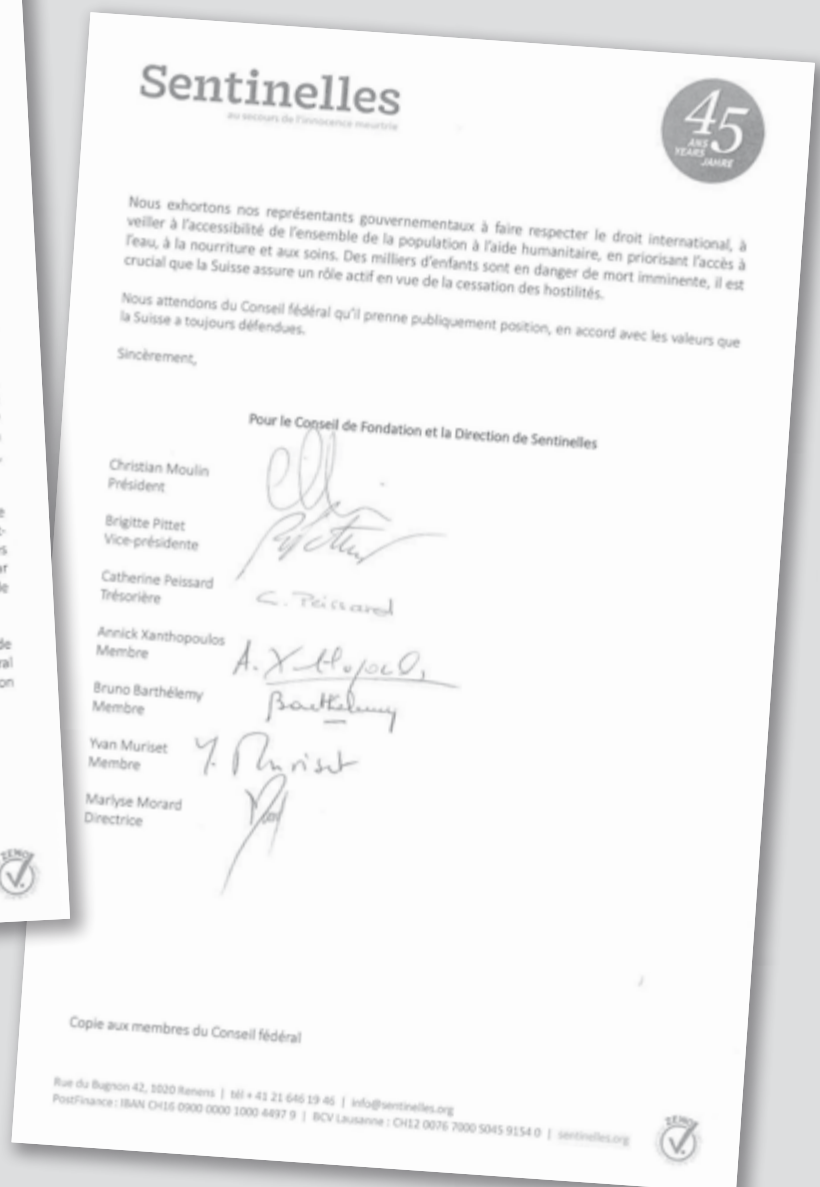
V.E.

APPEL À L'ACTION POUR GAZA

Dans le cadre de notre engagement en faveur des droits humains, nous avons adressé récemment une lettre à Monsieur Ignazio Cassis, actuel chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), afin de l'exhorter à prendre position pour garantir l'accessibilité de l'aide humanitaire à Gaza. Vous trouverez ici notre message et sa réponse officielle, évoquant la position timorée du Conseil fédéral. Les lettres sont présentées dans leur version originale, accompagnées d'une retranscription destinée à en faciliter la lecture.



Lettre envoyée à M. Ignazio Cassis, le 3 juin 2025



APPEL À L'ACTION POUR GAZA



Source : Wikimedia Commons

Situation humanitaire à Gaza, appel à l'action du Conseil fédéral

Renens, le 3 juin 2025

Monsieur le Conseiller fédéral,

Créée en 1980 par Edmond Kaiser, la Fondation Sentinelles a pour mission le secours immédiat et l'accompagnement différencié de personnes en détresse, femmes et enfants en priorité, de veiller sur elles, de renforcer leur pouvoir d'agir et de lutter contre les injustices et les inégalités dont elles sont victimes.

Le 7 octobre 2023, nous étions bouleversés par l'attaque terroriste du Hamas, avec son lot de morts et ses otages. Horrifiés et profondément indignés, nous le sommes également face à la situation tragique qui sévit dans la Bande de Gaza depuis maintenant dix-neuf mois. Les souffrances humaines y atteignent une ampleur inouïe, affectant des civils de tous âges et de toutes conditions. La population gazaouie subit des violences extrêmes : tuée, blessée, affamée et soumise à un blocus humanitaire, elle est littéralement anéantie.

La position du Conseil fédéral, mesurée, voire indulgente et pour le moins incompréhensible, ne reflète en rien ses responsabilités de pays dépositaire des Conventions de Genève. La Suisse ne se doit-elle pas de dénoncer les crimes atroces commis dans les territoires palestiniens, de soutenir les victimes et d'appeler au strict respect du droit international humanitaire, droit violé jour après jour par le gouvernement israélien ? Des milliers d'enfants sont en danger de mort imminente, l'accès à l'aide humanitaire, sans restriction, doit être immédiatement rétabli.

Nous unissons nos voix à celles des pays européens, d'organisations non gouvernementales, de collectifs de citoyennes et de citoyens pour demander avec force et détermination au Conseil fédéral de condamner fermement la politique d'agression d'Israël et de sanctionner ses vellétés d'expansion territoriale.

Nous exhortons nos représentants gouvernementaux à faire respecter le droit international, à veiller à l'accessibilité de l'ensemble de la population à l'aide humanitaire, en priorisant l'accès à l'eau, à la nourriture et aux soins. Des milliers d'enfants sont en danger de mort imminente, il est crucial que la Suisse assure un rôle actif en vue de la cessation des hostilités.

Nous attendons du Conseil fédéral qu'il prenne publiquement position, en accord avec les valeurs que la Suisse a toujours défendues.

Sincèrement,

Pour le Conseil de Fondation et la Direction de Sentinelles

Christian Moulin, Président
Brigitte Pittet, Vice-présidente
Catherine Peissard, Trésorière
Annick Xanthopoulos, Membre
Bruno Barthélemy, Membre
Yvan Muriset, Membre
Marlyse Morard, Directrice

Copie aux membres du Conseil fédéral

APPEL À L'ACTION POUR GAZA



Le Chef du Département fédéral des affaires étrangères DFAE

CIT-3003.Berne.DFAE.JC

Courrier A
Fondation Sentinelles
Rue du Bugnon 42
CH-1020 Renens

Berne, le 2 juillet 2025

Votre lettre du 3 juin 2025

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre courrier du 3 juin 2025. Je partage votre profonde préoccupation face aux souffrances intolérables de la population civile à Gaza et dans le Territoire palestinien occupé.

Le 23 mai, j'ai adressé un message à la population, réaffirmant l'impérieuse nécessité d'une aide humanitaire immédiate et expliquant que la Suisse avait intensifié ses efforts diplomatiques, sur les plans bilatéral et multilatéral, afin de contribuer à mettre un terme à cette situation indicible. Le Conseil fédéral a communiqué ainsi le 28 mai 2025. Pour faire face à la situation humanitaire catastrophique, le Conseil fédéral avait décidé, le 21 mai dernier déjà, d'allouer 20 millions de francs supplémentaires au financement de l'aide humanitaire.

La position du Conseil fédéral est claire : nous condamnons fermement les graves violations du droit international humanitaire commises tant par le Hamas que par Israël. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et durable, à un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, ainsi qu'à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages.

Lors de mon récent voyage dans le Territoire palestinien occupé et en Israël, les 10 et 11 juin, j'ai rencontré à Ramallah le Premier ministre et ministre des affaires étrangères palestinien Muhammad Mustafa, puis à Jérusalem le ministre israélien des affaires étrangères Gideon Sa'ar. Avec eux, nous avons discuté en détail de la situation humanitaire à Gaza, des défis politiques dans la région et des perspectives de paix. J'ai également rencontré de hauts représentants de l'ONU et du CICR qui travaillent dans la bande de Gaza. Toutes les parties ont convenu que l'aide humanitaire restait largement insuffisante. J'ai réaffirmé les obligations qui incombent à Israël en tant que puissance occupante et la nécessité de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, ainsi que l'impératif de protéger la population civile.

La position de la Suisse dans le conflit au Proche-Orient est marquée par la continuité : elle s'appuie depuis toujours sur le droit international et les paramètres convenus au niveau international, y compris les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Conseil fédéral soutient dès lors la vision du Conseil de sécurité d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. La Suisse est convaincue que seule une solution négociée

Palais fédéral ouest, CH-3003 Berne
www.dfae.admin.ch

entre les parties, conforme au droit international, peut concrétiser cette vision. Fidèle à sa tradition de bons offices et de promotion du droit international, elle s'engage depuis des années en faveur d'un processus de négociation menant à une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Ignazio Cassis
Conseiller fédéral

Réponse du conseiller fédéral Ignazio Cassis, le 2 juillet 2025

APPEL À L'ACTION POUR GAZA

Berne, le 2 juillet 2025

Votre lettre du 3 juin 2025

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre courrier du 3 juin 2025. Je partage votre profonde préoccupation face aux souffrances inouïes de la population civile à Gaza et dans le Territoire palestinien occupé.

Le 23 mai, j'ai adressé un message à la population, réaffirmant l'impérieuse nécessité d'une aide humanitaire immédiate et expliquant que la Suisse avait intensifié ses efforts diplomatiques, sur les plans bilatéral et multilatéral, afin de contribuer à mettre un terme à cette situation indicible. Le Conseil fédéral a communiqué ainsi le 28 mai 2025. Pour faire face à la situation humanitaire catastrophique, le Conseil fédéral avait décidé, le 21 mai dernier déjà, d'allouer 20 millions de francs supplémentaires au financement de l'aide humanitaire.

La position du Conseil fédéral est claire : nous condamnons fermement les graves violations du droit international humanitaire commises tant par le Hamas que par Israël. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et durable, à un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, ainsi qu'à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages.

Lors de mon récent voyage dans le Territoire palestinien occupé et en Israël, les 10 et 11 juin, j'ai rencontré à Ramallah le Premier ministre et ministre des affaires étrangères palestinien Muhammad Mustafa, puis à Jérusalem le ministre israélien des affaires étrangères Gideon Sa'ar.

Avec eux, nous avons discuté en détail de la situation humanitaire à Gaza, des défis politiques dans la région et des perspectives de paix. J'ai également rencontré de hauts représentants de l'ONU et du CICR qui travaillent dans la bande de Gaza. Toutes les parties ont convenu que l'aide humanitaire restait largement insuffisante. J'ai réaffirmé les obligations qui incombent à Israël en tant que puissance occupante et la nécessité de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, ainsi que l'impératif de protéger la population civile.

La position de la Suisse dans le conflit au Proche-Orient est marquée par la continuité : elle s'appuie depuis toujours sur le droit international et les paramètres convenus au niveau international, y compris les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Conseil fédéral soutient dès lors la vision du Conseil de sécurité d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. La Suisse est convaincue que seule une solution négociée entre les parties, conforme au droit international, peut concrétiser cette vision. Fidèle à sa tradition de bons offices et de promotion du droit international, elle s'engage depuis des années en faveur d'un processus de négociation menant à une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Ignazio Cassis
Conseiller fédéral

Source : Wikimedia Commons



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Une crise humanitaire silencieuse

Depuis plus de trente ans, l'est de la République démocratique du Congo est marqué par des violences opposant groupes armés et forces gouvernementales nationales. Les affrontements se sont intensifiés en 2024, ainsi que les exactions.

Aujourd'hui, près de 120 groupes armés se disputent des territoires. Une progression fulgurante en 2025 leur a permis de s'emparer de plusieurs zones et de les contrôler, notamment dans les régions du Nord et du Sud-Kivu. L'est du pays est devenu un espace de non-droit où règne une peur permanente. Cela contribue à l'instabilité du pays, qui subit des violations massives des droits humains.

Résultat : des milliers de familles déplacées se retrouvent sans abri, sans accès à l'eau potable ni aux soins de santé ou à l'éducation. L'exploitation illégale et systématique des ressources naturelles – dont l'or, le coltan et le cobalt – intensifie les tensions, au détriment des communautés locales.

Une population très affectée

Actuellement, les affrontements continus entre groupes armés et forces nationales congolaises empêchent de répondre aux besoins fondamentaux des habitants. Le Nord-Kivu, connu pour son excellente production agricole, voit ses récoltes sévèrement réduites. Les conflits armés, pillages et déplacements forcés de population rendent les terres inaccessibles. L'agriculture familiale, source principale de subsistance, s'effondre, ce qui aggrave les problèmes d'insécurité alimentaire. Les marchés sont désertés, les chaînes d'approvisionnement rompues, les prix des denrées de base explosent. La population est livrée à elle-même, exposée au pire. Déjà présente avant les combats, la malnutrition connaît une recrudescence inquiétante. Les campagnes de vaccination sont interrompues, ce qui prive les enfants de soins préventifs essentiels. La santé mentale des communautés est aussi très touchée. Ils sont maintenant des millions à souffrir de traumatismes sans avoir accès à un soutien psychologique.



L'équipe de Sentinelles évalue l'état des habitations de la région.

Notre équipe, résiliente dans la tourmente

Présente à Bukavu (au Sud-Kivu) depuis 2008, notre équipe suit des femmes et des enfants qui vivent dans une grande précarité. Elle se concentre sur la nutrition, les soins médicaux, l'aide au logement, la scolarité, la formation professionnelle et la mise en place d'activités qui génèrent des revenus. Après la prise de la ville par les groupes armés, notre équipe a réorienté ses actions dans la province, afin de réduire ses risques et ceux des personnes qu'elle accompagne. L'insécurité croissante rend certaines zones d'intervention inaccessibles. Malgré ces difficultés, nous restons mobilisés et faisons tout pour maintenir le lien avec les familles suivies. La majorité des femmes que nous soutenons sont difficiles à joindre. Mais grâce à l'engagement du personnel de santé, des enseignants, des chefs de village et des communautés, nous parvenons à recevoir des nouvelles de bénéficiaires.

Pour répondre aux besoins les plus urgents, nous avons mis en place une permanence de distribution de vivres dans nos locaux. Cela permet aux femmes de venir s'approvisionner en attendant que la situation s'améliore. Nous poursuivons aussi, autant que possible, la prise en charge des soins médicaux et la scolarisation des enfants que nous accompagnons.

Notre inquiétude est vive envers nos collègues, les familles que nous suivons et l'ensemble des communautés touchées. Le pays traverse une grande crise humanitaire, sécuritaire et de déplacements internes. Le système judiciaire demeure largement défaillant et l'impunité règne.

Pourtant, ce conflit reste silencieux et invisibilisé, tant au niveau médiatique qu'auprès de la communauté internationale. Rompre avec l'impunité, protéger les civils et s'engager en faveur d'une paix durable basée sur la justice et le respect des droits humains sont devenus des urgences absolues.

M.V.V.



COLOMBIE

Ensemble, les femmes réinventent leur avenir

En 2025, Sentinelles a lancé un projet porteur d'espoir à Amagá, une région minière marquée par la précarité, les inégalités sociales et les violences de genre. Ce programme, réalisé en partenariat avec Sentinelles Fribourg, vise à renforcer l'autonomisation économique et psychosociale des femmes du monde rural. Nos buts : leur offrir une formation

professionnelle, un accès à l'entrepreneuriat, un appui psychologique régulier et une sensibilisation à leurs droits, pour qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie et affirmer leur indépendance. En impliquant aussi les hommes de la communauté dans le programme, nous souhaitons semer les graines d'un changement

sociétal profond. Nous tentons de contribuer à transformer les rapports de genre dans une région encore trop souvent marquée par le patriarcat et la domination masculine. Notre vœu ? Que ce projet leur ouvre de nouvelles portes et participe à l'émergence d'une société où les femmes peuvent pleinement revendiquer leurs droits ! C.D.

SUISSE

Une fillette sénégalaise aujourd'hui comme les autres



Adorable petite fille de quatre ans au regard intense, Mariama souffre d'une grave cardiopathie congénitale, inopérable dans son pays. Sans une intervention adaptée, cette malformation entraîne une insuffisance cardiaque, qui freine sa croissance et son développement tout en menaçant sa vie à court terme.

À la suite d'examens effectués sur place, ainsi qu'à une préparation minutieuse, ses parents nous la confient avec l'espoir qu'elle puisse être soignée et revenir en bonne santé au Sénégal.

Mariama effectue un long voyage vers la Suisse, accompagnée des bénévoles d'Aviation Sans Frontières. À l'atterrissage, des collaboratrices de Sentinelles l'accueillent à l'aéroport de Genève pour la conduire au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) où elle sera prise en charge par une équipe spécialisée.

L'opération, réalisée quelques semaines après son arrivée, se déroule avec succès.

Après une dizaine de jours de convalescence, Mariama rejoint la Maison de Terre des hommes à Massongex (VS), un lieu d'accueil chaleureux où séjournent d'autres enfants venus, comme elle, recevoir des soins inaccessibles dans leur pays.

Un mois après sa première intervention, la fillette se soumet encore à des soins dentaires sous narcose complète. Un contrôle post-opératoire rassurant permet à Mariama de rentrer chez elle, de retrouver sa famille et de poursuivre le cours de sa vie d'enfant. Cette fois-ci comme les autres, enfin !

Nous exprimons notre profonde gratitude au CHUV, ainsi qu'à toutes les personnes et organisations qui ont contribué à cette magnifique chaîne de solidarité. Grâce à eux, Mariama a pu retrouver ce que chaque enfant mérite : une existence pleine de promesses.

J.D.



SUISSE

45 ans de solidarité au Forum de Lausanne

Dans le cadre de ses 45 ans d'engagement aux côtés des personnes les plus vulnérables, Sentinelles a investi, quelques jours en mai et juin derniers, le Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne pour une série d'événements marquants : une exposition auditive intitulée « Des vies à écouter », une table ronde de spécialistes du noma, un afterwork spécial Afrique et un atelier pour enfants.

Toute l'équipe de Sentinelles remercie chaleureusement les personnes qui sont venues partager ces moments de convivialité avec nous. Nos remerciements s'adressent

également à Jean-Marc Richard pour son talent d'animateur, aux intervenants et intervenantes de la table ronde qui ont contribué avec brio à la richesse des échanges, au groupe de musique burkinabè Yélémani, ainsi qu'à nos précieux bénévoles.

Les festivités se poursuivront le dimanche 7 décembre 2025 lors d'un concert caritatif. De plus amples informations suivront.

Bien plus qu'une simple célébration, ces événements sont une occasion de mettre en lumière les personnes que nous accompagnons et de se mobiliser autour des valeurs portées par Sentinelles. C'est avec une détermination intacte que nous envisageons les 45 prochaines années au secours d'êtres profondément meurtris.

L.M.



L'exposition auditive « Des vies à écouter » est désormais accessible en ligne sur notre site Internet.

Vous pouvez la (ré)écouter ici :

<https://www.sentinelles.org/exposition-auditive-podcasts/>

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Rue du Bugnon 42,
CH-1020 Renens/Lausanne (Suisse)
Tél. +41 21 646 19 46

  [sentinellesfondation](https://www.sentinelles.org)

info@sentinelles.org, www.sentinelles.org

Banque Cantonale Vaudoise, CH-1001 Lausanne
BIC / Swift BCVLCH2LXXX

Compte Francs suisses : IBAN CH12 0076 7000 S045 9154 0

Compte Euros : IBAN CH14 0076 7000 T511 2794 9



FAIRE UN DON



Tirage : 22'000 exemplaires (fr/all/angl)
Abonnement : CHF 20.-/an, six numéros
Éditeur : Sentinelles
© textes et photos Sentinelles
Mise en page : Katarina Simmer
Impression : PCL Print Conseil Logistique SA